

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2023

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 1076)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF14

présenté par

M. Sabatou et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE PREMIER

Rétablir cet article dans la rédaction suivante :

« La société Électricité de France est nationalisée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'article 1^{er} tel qu'il résulte des débats en première lecture à l'Assemblée nationale.